

Déclaration de confidentialité



Introduction

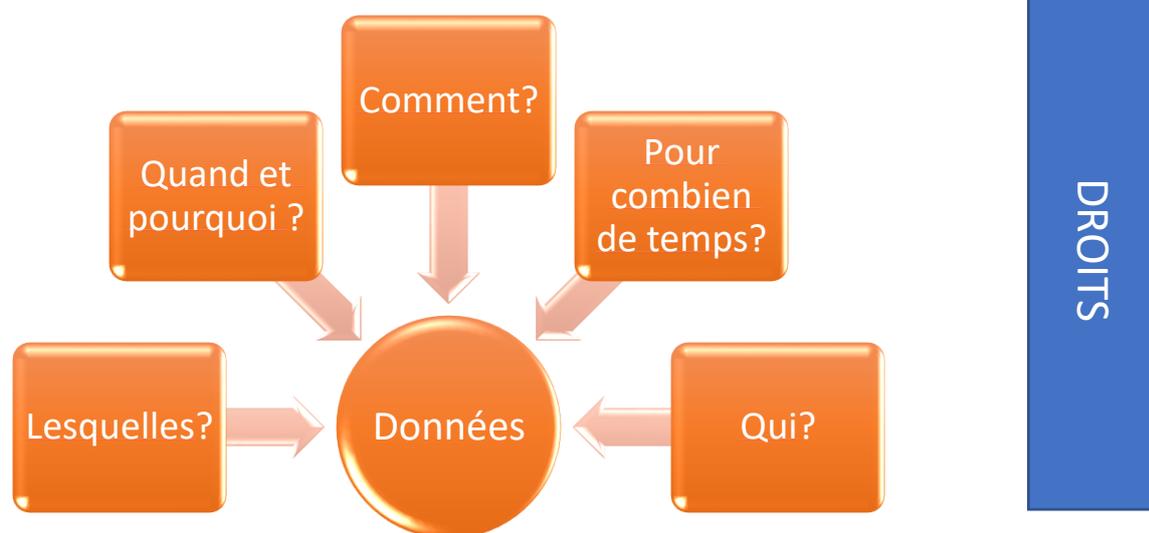
L'organisme de financement de pensions (l'"OFP") traite les informations vous concernant, en tant que participant, pensionné ou bénéficiaire d'un plan de pension géré par l'OFP, qui contient des données à caractère personnel afin de gérer ce plan de pension et de vous verser et, le cas échéant, à vos bénéficiaires, les prestations selon les règles du plan de pension.

L'OFP est responsable du traitement de vos données personnelles et veille à la protection de votre vie privée. Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données personnelles avec soin et en toute transparence, dans le strict respect des lois sur la protection de la vie privée, en particulier du règlement général sur la protection des données ou "RGPD"¹.

Dans ce contexte, nous aimerions vous informer dans la présente déclaration de confidentialité sur :

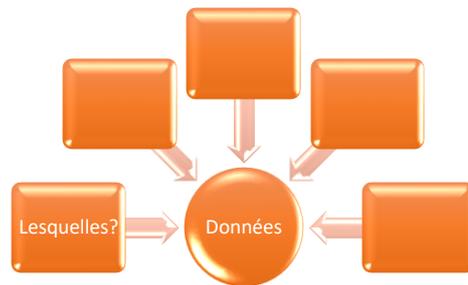
- le type de données que l'OFP recueille ;
- pourquoi et comment l'OFP collecte, utilise et stocke vos données personnelles ;
- quels sont vos droits et nos obligations à l'égard de ces opérations de traitement.

Vous trouverez également des informations sur le site web de l'autorité chargée de la protection des données personnelles. Suivez ce lien : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>.



¹ RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE

1. Quel type de données personnelles recueillons-nous ?



Dans le cadre de nos activités (gestion et mise en œuvre du plan de pension), nous recueillons les renseignements suivants sur les participants actifs, les dormants et les pensionnés :

- vos coordonnées (telles vos nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro national...);
- vos données personnelles (telle votre nationalité, sexe, langue...);
- la composition de votre famille (p. ex. votre état civil et le nombre d'enfants que vous avez);
- des informations concernant votre compagne/compagnon et vos enfants;
- les renseignements sur l'emploi (tels la durée de votre emploi, votre pourcentage d'emploi, vos périodes de suspension, votre matricule, votre fonction...);
- les informations financières (telles votre numéro de compte bancaire, votre domicile fiscal, votre salaire, vos primes, vos commissions...);
- les renseignements relatifs au plan de pension (tels votre date d'adhésion au plan de pension, les réserves d'assureurs incluses dans vos prestations...);
- les données relatives aux remboursements;
- l'historique des paiements et la liste des paiements annuels dus dans le cadre de la gestion du plan de pension;
- le contenu des plaintes et des demandes de renseignements;
- les plaintes officielles dans le cadre de la gestion des plaintes de l'OFP;
- les données relatives à votre santé dans le cas exceptionnel où l'OFP gérerait lui-même le risque d'invalidité (par exemple : date d'apparition et de fin de la maladie...).

De plus, dans le cadre de la gestion de la couverture décès, nous recueillons également les informations suivantes concernant les bénéficiaires :

- leurs coordonnées (telles leurs nom, prénom, date de naissance, adresse, etc.);
- des renseignements financiers (p. ex. numéro de compte bancaire, etc.).

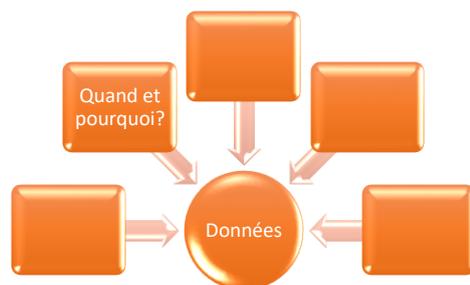
Si vous nous fournissez, en tant que participant ou pensionné, les coordonnées de votre bénéficiaire, vous reconnaissez que vous avez informé cette personne de la présente déclaration de confidentialité et, si nécessaire, que vous avez obtenu le consentement de cette personne pour fournir ces renseignements.

Les informations ci-dessus peuvent être fournies directement par vous-même ou nous être communiquées par votre (ancien) employeur ou obtenues de sources publiques (par exemple, la base de données contenant les droits de pension gérée par SIGEDIS) ou par l'intermédiaire d'assureurs impliqués dans la gestion ou la mise en œuvre du plan de pension.

En principe, nous ne traitons pas de données sensibles (« catégories spéciales »), comme les données sur la santé. L'OFP ne le fera que lorsque cela est strictement nécessaire aux fins pertinentes

énumérées ci-dessous ou pour se conformer à une obligation légale. Dans une telle situation, les données seront traitées avec la sécurité organisationnelle et technique appropriée afin qu'elles ne soient accessibles et traitées soigneusement que sous la responsabilité d'un représentant de l'OFP qui est soumis à une obligation de confidentialité.

2. Quand et pourquoi traitons-nous vos données personnelles ?



Nous ne traiterons que vos données personnelles :

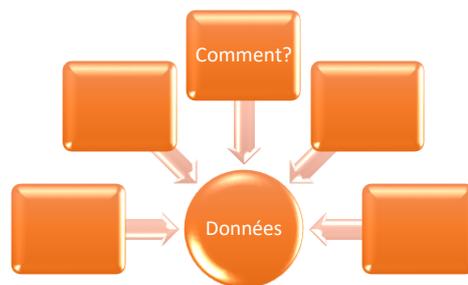
- pour la mise en œuvre correcte du plan de pension et de nos obligations contractuelles envers vous en vertu de votre (ancien) contrat de travail ou afin de prendre des mesures précontractuelles nécessaires à votre demande ;
- pour respecter nos engagements auxquels nous sommes soumis par le biais d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance (par exemple : les obligations fiscales, etc.) ;
- pour défendre les intérêts justifiés, en d'autres termes, par la nature de notre activité en qualité d'OFP : c'est-à-dire la gestion optimale de votre plan de pension. Dans ce cas, nous nous efforçons de maintenir un juste équilibre entre notre intérêt légitime et le respect de votre vie privée. Il s'agit de situations dans lesquelles nous traitons vos données personnelles afin de pouvoir fonctionner au mieux (par exemple : sécurité de nos systèmes, réseaux et systèmes informatiques, fourniture d'un service rentable, etc.)

Vos données personnelles seront toujours traitées pour une finalité spécifique et bien définie, dans laquelle seules les données nécessaires à la réalisation de cette finalité seront utilisées. Plus précisément, nous traitons les données personnelles dans l'un des buts suivants :

- la gestion du plan de pension géré par l'OFP (en fonction du plan, les risques couverts sont le départ à la retraite, le décès, et/ou l'invalidité) :
 - l'administration des adhésions et sorties ;
 - le calcul des réserves et prestations acquises ;
 - les paiements de pension et/ou d'allocations ;
 - la préparation et la communication des fiches de pension annuelles, ainsi que d'autres aperçus et calculs ;
 - le calcul des contributions de l'entreprise ;
 - faire le suivi des paiements dus par les employés (si d'application) ;
 - exécution des déclarations à SIGEDIS ;
- vérifications de conformité ;
- les outils en ligne relatifs au plan de pension (si d'application) ;

- la gestion des actifs sous-jacents ;
- la fourniture d'informations à l' (ancien) employeur, à l'assureur/au réassureur et à l'administration ;
- la gestion et le suivi de la relation entre l'OFP et le participant, le pensionné et/ou le bénéficiaire dont les données personnelles sont traitées ;
- la gestion de nos TI, y compris la gestion de l'infrastructure et la continuité des activités ;
- la sauvegarde des intérêts économiques de l'OFP et la surveillance de la conformité et de l'établissement de rapports ;
- le respect des exigences légales imposées à l'OFP dans le cadre de ses activités ;
- répondre aux questions officielles d'une autorité ou d'un tribunal ayant le mandat nécessaire ;
- l'archivage et le stockage d'information, et
- toute autre fin imposée par la loi et par les autorités.

3. Comment protégeons-nous vos données personnelles ?



L'accès à vos données personnelles n'est autorisé qu'aux personnes qui en ont besoin pour l'exécution de leurs tâches : elles doivent respecter une stricte obligation de confidentialité et se conformer à toutes les règles techniques et organisationnelles pour assurer la confidentialité des données personnelles.

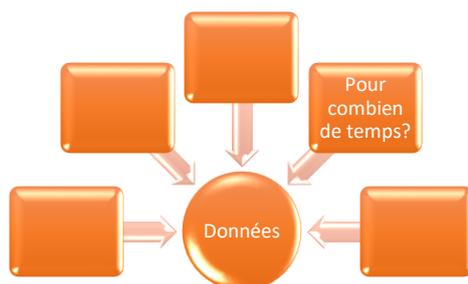
Nous avons pris les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour vous fournir un niveau de sécurité et de confidentialité en ce qui concerne vos données personnelles.

L'objectif est de protéger les données personnelles contre la destruction ou l'altération accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, la divulgation ou l'accès non autorisés ou toute autre forme de traitement illicite.

De plus, lors du traitement de vos données personnelles :

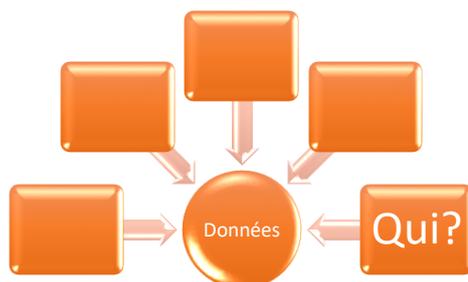
- nous ne recueillons et ne traitons que les données personnelles qui sont suffisantes, pertinentes et non disproportionnées et qui sont indispensables pour atteindre les objectifs ci-dessus;
- nous veillerons avec vous à ce que vos données personnelles soient tenues à jour et exactes. A cette fin, nous vous demandons des **misés à jour périodiques** et vous conseillons également de **signaler** spontanément et **immédiatement** toute modification de vos données ou de votre situation (familiale). Vous en tirerez les bénéfices.

4. Pour combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?



Vos données personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées et conformément aux exigences légales, réglementaires et internes à cet égard. A cette fin, nous avons fixé une durée de conservation des données spécifique (« Data Retention Policy ») pour toutes les données et chaque catégorie de données, conformément à leur finalité et aux délais de conservation légaux en vigueur. Vous pouvez nous demander cette période de conservation des données si vous le souhaitez.

5. Qui a accès à vos données personnelles et avec qui sont-elles partagées?



Utilisation interne

L'accès à vos données personnelles n'est autorisé qu'aux personnes impliquées dans la gestion et l'exécution du plan de pension et aux fins décrites ci-dessus.

Utilisation externe

Certaines données personnelles sont également transmises à des tiers excepté l'OFP aux fins décrites ci-dessus, mais uniquement s'ils en ont réellement besoin dans le cadre des instructions que nous leur avons données. Cela concerne en particulier :

- les tiers qui traitent des données personnelles, tels que votre (ancien) employeur, nos prestataires de services (par exemple Conac et Conaccount), les (ré) assureurs, les organismes de sécurité sociale et les consultants ;
- les tiers exerçant des fonctions de gouvernance ou des fonctions clés dans le contexte de l'OFP, tels qu'un délégué à la protection des données (« Data Protection Officer » ou « DPO »), l'auditeur interne et externe, le gestionnaire des risques, l'actuaire désigné ;

- nos conseillers et avocats externes, par exemple dans le cadre d'un transfert ou d'une acquisition (partielle) de l'entreprise ou de nos actifs ;
- toute autorité publique nationale ou internationale, tout tribunal ou toute organisation affiliée à laquelle nous sommes légalement obligés de divulguer des informations ;

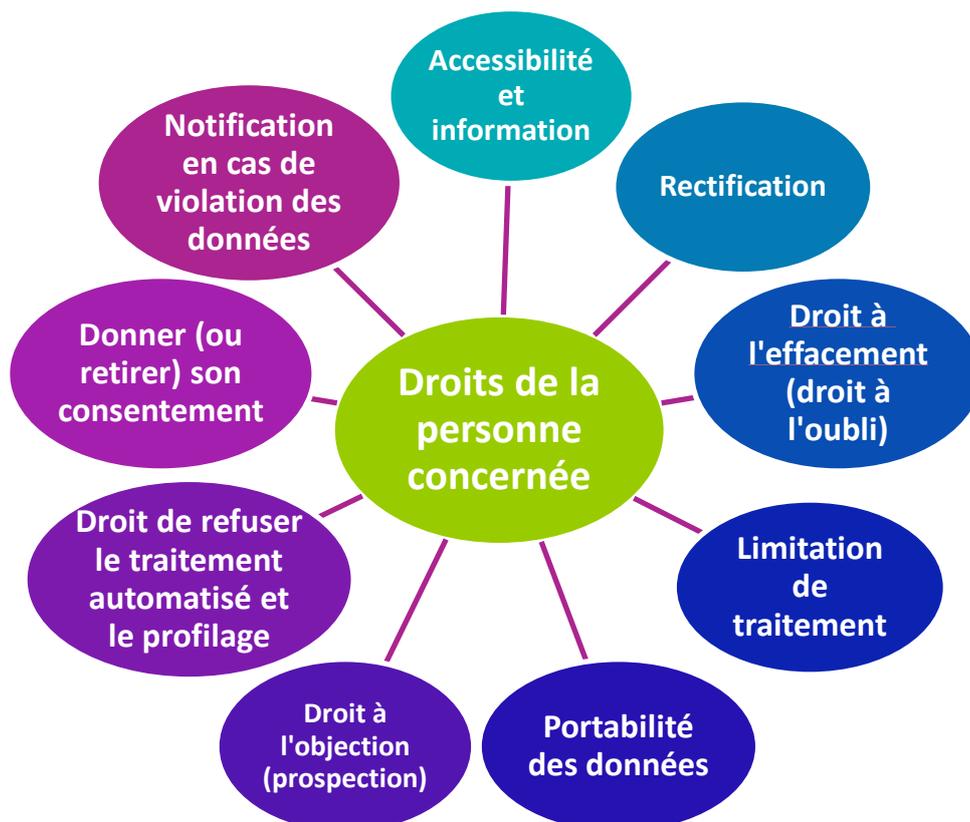
Les tiers susmentionnés sont contractuellement tenus de garantir la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles conformément à la législation en vigueur.

Dans le cadre de la gestion et de l'exécution du plan de pension, vos données personnelles peuvent être transférées en dehors de l'Espace économique européen (EEE). Dans ce cas, nous fournirons les mesures de protection appropriées pour garantir que vos données personnelles sont traitées conformément aux règles de la législation applicable en matière de protection des données.

6. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?

DROITS

Vos droits



Conformément aux lois applicables en matière de protection des données, vous disposez des droits suivants en ce qui concerne vos données personnelles :

Droit de consultation	Vous pouvez nous demander quelles sont les données que nous avons traitées à votre sujet.
Droit de rectification	Si vous croyez que les renseignements que nous détenons à votre sujet sont inexacts ou incomplets, vous pouvez demander une correction.
Droit à l' effacement des données	Dans des cas spécifiques, vous avez la possibilité de faire effacer vos données personnelles. Cependant, ce droit n'est pas absolu : nous avons le droit de conserver vos données lorsque cela est nécessaire (par exemple pour respecter les obligations légales).
Droit à la limitation ou d'opposition au traitement	Dans des cas spécifiques, vous pouvez demander de limiter le traitement de vos données personnelles ou de vous opposer au traitement (par exemple, si ces données ne sont plus nécessaires aux fins décrites ci-dessus).
Droit de portabilité	Dans certains cas, vous pouvez avoir le droit d'obtenir que vos données personnelles vous soient transférées ou que nous les transférions directement à un autre responsable du traitement.
Droit de retirer son consentement	Si vous avez donné votre consentement explicite au traitement de vos données personnelles, vous avez le droit de retirer celui-ci à tout moment. Veuillez noter toutefois que cela peut avoir des conséquences sur le traitement correct de votre dossier et les calculs et paiements correspondants (par ex. informations sur la santé). Nous vous conseillons de nous contacter avant de retirer votre consentement.
Droit de ne pas faire l'objet d'un traitement automatique pour des fins de profilage	Pas d'application. L'OFP ne traite pas vos données par profilage automatique.
Droit à la notification en cas de violation de données	En cas d'une violation de données suffisamment importante pour constituer une atteinte à vos droits et libertés, l'OFP assumera sa responsabilité légale d'informer l'autorité de protection des données et vous-même de manière appropriée et en temps utile. Nous prendrons évidemment des mesures pour remédier à cette violation de données et empêcher qu'elle ne se reproduise à l'avenir.

Nous examinerons et respecterons ces demandes, retraits ou objections, en particulier en tenant dûment compte des objectifs de l'OFP et conformément à la législation applicable en matière de la protection des données.

L'exercice de vos droits

Si vous avez une question ou souhaitez exercer les droits décrits ci-dessus, il vous suffit d'envoyer une demande datée et signée accompagnée d'une copie du recto de votre carte d'identité (afin que nous puissions vous identifier, étant entendu que nous n'utilisons les données que pour vérifier votre identité et ne conservons pas la copie après avoir procédé à l'identification) par courrier ou par e-mail à l'adresse suivante :

[Contactgegevens OFP of e-mail of DPO OFP]

Si vous estimez que le traitement de vos données personnelles est contraire à la législation sur la protection des données, vous avez le droit de déposer une plainte auprès des autorités chargées de la protection des données. Ci-après les coordonnées :

Commission de la protection de la vie privée
Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
Tel : +32 2 274 48 00
E-mail : contact@apd-gba.be

7. Comment restez-vous informé des changements apportés à cette déclaration de confidentialité ?

Nous nous réservons le droit de modifier cette déclaration de confidentialité dans les limites des lois applicables en matière de la protection des données.

Dans l'éventualité d'un changement ou d'une modification du traitement de vos données personnelles tel que décrit dans la présente déclaration de confidentialité, nous vous informerons de la déclaration de confidentialité modifiée et/ou nous vous fournirons un site web/URL où vous pouvez trouver la version la plus récente de cette déclaration de confidentialité.
